

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	: Anisole		
Code Produit	: 96109		
Marque	: Sigma-Aldrich		
Usage du produit	: Pour des fins de recherche en laboratoire.		
Fournisseur	: Sigma-Aldrich Canada Co. 2149 Winston Park Drive OAKVILLE ON L6H 6J8 CANADA	Fabricant	: Sigma-Aldrich Corporation 3050 Spruce St. St. Louis, Missouri 63103 USA
Téléphone	: +1 9058299500		
Fax	: +1 9058299292		
Numéro d'Appel d'Urgence (Pour le fournisseur et le fabricant)	: +1-703-527-3887 (CHEMTREC)		
Renseignements sur la préparation	: Sigma-Aldrich Corporation Product Safety - Americas Region 1-800-521-8956		

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

#### WHMIS Classification

B3	Liquide combustible	Liquide combustible
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit mutagène

#### Classification SGH

Liquides inflammables (Catégorie 3)  
Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 5)  
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 2)

#### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H303 Peut être nocif par ingestion.  
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise en terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage/ antidéflagrant.  
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.  
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

#### HMIS Classification

**Danger pour la santé:** 1  
**Inflammabilité:** 2  
**Dangers physiques:** 0

#### Effets potentiels sur la santé

**Inhalation** Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.  
**Peau** Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.  
**Yeux** Peut provoquer une irritation des yeux.  
**Ingestion** Peut être nocif par ingestion.

---

### 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes : Methoxybenzene  
Methyl phenyl ether

Formule : C<sub>7</sub>H<sub>8</sub>O  
Poids moléculaire : 108.14 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration
<b>Anisole</b>			
100-66-3	202-876-1	-	<=100%

---

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

#### En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

---

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

#### Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### Produits de combustion dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone

#### Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique

Donnée non disponible

## **Donnée d' explosivité -sensibilité à une décharge statique**

Donnée non disponible

## **Information supplémentaire**

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

---

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **Précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

---

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### **Conditions de stockage sûres**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

---

## **8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Équipement de protection individuelle**

#### **Protection respiratoire**

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

#### **Protection des mains**

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

#### **Contact total**

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.4 mm

délai de rupture: > 480 min

Matériel testé :Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

#### **Contact par éclaboussures**

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.11 mm

délai de rupture: 42 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de,

Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

### Protection des yeux

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

### Protection de la peau et du corps

Vêtements étanches, Tenue de protection antistatique ignifuge., Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Aspect

Forme	liquide, clair
Couleur	incolore

### Données de sécurité

pH	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: -37 °C (-35 °F)
Point d'ébullition	154 °C (309 °F)
Point d'éclair	43 °C (109 °F) - coupelle fermée
Température d'inflammation	475 °C (887 °F)
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Pression de vapeur	4.679 hPa (3.510 mmHg) à 25 °C (77 °F)
Densité	Donnée non disponible
Hydrosolubilité	1.71 g/l à 20 °C (68 °F) - OCDE ligne directrice 105
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 2.62 à 30 °C (86 °F)
Solubilité dans d'autres solvants	Éthanol - soluble d'acétone - soluble Éther diéthylique - soluble
Densité de vapeur relative	3.73 - (Air = 1.0)
Odeur	douce
Seuil olfactif	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Donnée non disponible

**Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles.

**Matières à éviter**

Oxydants forts

**Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone  
Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

---

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë****Oral(e) DL50**

DL50 Oral(e) - Rat - 3,700 mg/kg

Remarques: Effet comportemental: Somnolence (activité générale diminuée) Gastro-intestinal: Modifications dans la structure ou le fonctionnement des glandes salivaires Rein, Uretère, Vessie: Hématurie

**Inhalation CL50**

CL50 Inhalation - Rat - > 5,000 mg/m<sup>3</sup>

**Dermale DL50**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Autres informations sur la toxicité aiguë**

Donnée non disponible

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Peau - Lapin - Irritation légère de la peau - OCDE ligne directrice 404

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Yeux - Lapin - Pas d'irritation des yeux - OCDE ligne directrice 405

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Donnée non disponible

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Les tests en laboratoire ont révélé des effets mutagènes.

**Cancérogénicité**

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible

**Tératogénicité**

Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)**

Inhalation - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)**

Donnée non disponible

### **Danger par aspiration**

Donnée non disponible

### **Effets potentiels sur la santé**

<b>Inhalation</b>	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif par ingestion.
<b>Peau</b>	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
<b>Yeux</b>	Peut provoquer une irritation des yeux.

### **Signes et Symptômes d'une Exposition**

l'ingestion de grandes quantités peut causer :, effets sur la vessie, Des lésions hépatiques peuvent se produire., Des lésions rénales peuvent se produire., Il a une action narcotique et agit en tant que dépresseur sur le système nerveux central.

### **Effets synergiques**

Donnée non disponible

### **Information supplémentaire**

RTECS: donnée non disponible

---

## **12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **Toxicité**

Toxicité pour les poissons CL50 - Danio rerio (poisson zèbre) - > 1 mg/l - 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CE50 - Daphnia (Daphnie) - 11.05 mg/l - 24 h

### **Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité Résultat: - Biodégradable

Donnée non disponible

### **Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation Gambusia affinis (Guppy sauvage) - 24 h  
Facteur de bioconcentration (FBC): 22

### **Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **Évaluation PBT et vPvB**

Donnée non disponible

### **Autres effets néfastes**

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

---

## **13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### **Produit**

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

### **Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### DOT (US)

Numéro ONU: 2222 Classe: 3 Groupe d'emballage: III  
Nom d'expédition des Nations unies: Anisole  
Quantité à reporter (RQ):  
Polluant marin: No  
Poison Inhalation Hazard: Non

### IMDG

Numéro ONU: 2222 Classe: 3 Groupe d'emballage: III EMS-No: F-E, S-D  
Nom d'expédition des Nations unies: ANISOLE  
Polluant marin: No

### IATA

Numéro ONU: 2222 Classe: 3 Groupe d'emballage: III  
Nom d'expédition des Nations unies: Anisole

---

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### WHMIS Classification

B3	Liquide combustible	Liquide combustible
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit mutagène

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Codes H et Phrases R mentionnées dans la Section 3

#### Information supplémentaire

Copyright 2016 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.  
Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.